



## Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 24 janvier 2023 à 20H30 à SOUYEAUX

L'an deux mille vingt-trois et le 24 janvier, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Lacoste Pierre, Maire.

Date de convocation : 19 janvier 2023

Nombre de conseillers : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part aux délibérations : 11

Présents : LACOSTE Pierre, LAMON Monique, LAPEYRE Laurent, LESTRADE Nicolas, ADER Patrick, GUINLE Marie-Laure, BONNET Marielle, LOPEZ Nathalie, DUPUY Jean François, DUCASSE Jérôme, GUILHAUME Régis.

Secrétaire séance : DUCASSE Jérôme.

### Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du procès-verbal de la réunion du 03 novembre 2022.
2. Compte rendu des diverses réunions et commissions.
3. Délibération : Travaux d'aménagement « maison Carassus » demande de subventions Au titre du FAR, DETR, Région.
4. Délibération ONF, travaux forestiers.
5. délibération autorisant le mandatement des investissements avant le vote du budget 2023.
6. Accord de principe sur le passage en « LED » de l'éclairage public.
7. Questions diverses.

- Approbation à l'unanimité du compte rendu de séance du 03 novembre 2022.

### Travaux d'aménagement de deux logements « maison Carassus »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le souhait de la commune d'aménager la bâtisse dite « Maison Carassus » en deux logements.

Une étude a été faite par Monsieur BOUTET Clément, architecte demeurant 9, rue de l'industrie 65420 IBOS.

Le montant estimé des travaux s'élève à	442 000€ HT.
Maitrise d'œuvre	35 700€ HT
Contrôles techniques, coordination SPS, études de sols, imprévus	22 300€ HT.
<b><u>TOTAL HT</u></b>	<b><u>500 000€ HT.</u></b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'entreprendre les travaux d'aménagement de deux logements.
- Approuve l'étude réalisée par M. BOUTET Clément, architecte.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour solliciter les subventions les plus élevées possible DETR, FAR, Région, Fonds vert et d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Voté à l'unanimité.

### ONF- Proposition de travaux sylvicoles sur régénération naturelle exercice 2023

Monsieur le Maire présente les travaux prévus par l'Office National des Forêts dans la parcelle 8b pour un montant de 1 283€ HT.

Travaux à réaliser : Dégagement mécanique, broyage en plein au dessus des semis en régénération naturelle.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les travaux proposés.

### Autorisation de mandatement des investissements avant le vote du budget 2023

Monsieur le Maire présente la possibilité d'effectuer des opérations de paiement d'investissement jusqu'à l'adoption du budget de l'exercice en cours, dans la limite du quart des crédits inscrits en investissement au budget de l'exercice précédent, soit 34 370€

Montant et affectation des crédits ouverts ci-après :

Chapitre	Libellé	Montant T.T.C.
2117-000	Achat d'un bois	2 800.00€
203-000	Socotec SPS et études diverses	6 546.00€
203-000	Etude des sols	2 202.00€
203-000	Frais d'architecte	16 500.00€
	<b>TOTAL</b>	<b>28 048.00€</b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à effectuer jusqu'à l'adoption du budget 2023, des opérations de paiement des investissements jusqu'à concurrence du quart des crédits en investissement inscrits au budget de l'exercice précédent.

## Eclairage public

Le Syndicat Départemental d'Energie (SDE) à réalisé un état des lieux de l'éclairage public de la commune. Après analyse et débat, le Conseil Municipal décide de rénover l'éclairage public de la commune et autorise le Maire à faire les démarches nécessaires auprès du SDE.

## Points divers

## Réactualisation des contrats d'assurance

Les contrats d'assurance des bâtiments communaux détenus auprès de la mutuelle GROUPAMA ont fait l'objet d'une actualisation. Les conditions et garanties sont maintenues. Les cotisations font l'objet d'une baisse de 11% par rapport au montant de 2022.

La séance est levée à 22h.

Le Maire



Le secrétaire de séance



